

# Les cabines partiront à deux pas de la gare de Sion

**LIAISON CÂBLÉE** Le président de Sion a présenté le projet final de liaison entre Sion et Les Mayens de l'Ours. Le dossier doit maintenant obtenir le feu vert de l'Office fédéral des transports.

PAR ROMAIN.CARRUPT@LENOUVELLISTE.CH

Après les trains et les bus, la gare de Sion pourrait bien être le plus grand hub à télécabines de la plaine valaisanne. C'est en tout cas au plus près d'elle que les promoteurs de la liaison câblée entre la capitale et les Mayens de l'Ours imaginent le départ des «œufs» à dix places. Transmis à la Confédération ce mardi, le projet final situe la station de départ à deux pas du passage sous-voies. Très précisément sur la partie est du bâtiment du... «Nouvelliste». «Cet emplacement présente un avantage indéniable pour les touristes et les pendulaires appelés à utiliser ce nouveau mode de transport», souligne Philippe Varone. Ce mardi, le président de Sion a présenté le dossier aux médias puis au Conseil général. Il espère une mise en service de la liaison plaine-montagne à compter de décembre 2021.



La gare de départ serait située à la rue de l'Industrie, au sud de la gare de Sion. DR

## Projet devisé à 24 millions de francs

Le projet est devisé à 24 millions de francs. Si la Ville de Sion obtient le statut de «transport voyageur régional», la Confédération prendra en charge la moitié de l'investissement. «Et sinon?», interroge le conseiller général Jean-Michel Brocard (PDC). «Nous partons du principe que ce statut nous sera reconnu», persiste Philippe Varone. «Le projet n'est plus seulement destiné, comme initialement, au transport touristique. Il a une vraie vocation de service public,



“Ce projet a une vraie vocation de service public.”

PHILIPPE VARONE  
PRÉSIDENT DE SION

puisqu'il assurerait également la desserte du futur quartier de l'Ours et ses 27 000 m<sup>2</sup> affectables à l'habitation.»

Et quoi qu'il en soit, la Ville de Sion n'a pas l'intention d'être la seule à mettre la main au porte-monnaie. Avec un accès à la piste de l'Ours en dix minutes, les amateurs de glisse profiteront grandement des nouvelles infrastructures, d'où l'idée d'une contribution des 4 Vallées. Comme une nouvelle desserte de bus relierait horizontalement les Mayens de

l'Ours et sa télécabine, Les Collons, le haut des Agettes, Veysonnaz et Basse-Nendaz, les communes concernées seront invitées à financer une partie des investissements.

## La Confédération aura le dernier mot

Désormais, la balle est dans le camp de l'Office fédéral des transports (OFT). A entendre les partisans de la liaison, leur projet a de bonnes chances d'aboutir. Président de Télé Sion SA, la société en main des collectivités publiques créée



Le parcours a été prévu pour être le plus rectiligne possible. DR



“La Confédération encourage la mobilité douce et l'écologie. C'est exactement ce que nous proposons.”

MARCEL MAURER  
PRÉSIDENT DE TÉLÉ SION SA

pour l'occasion, Marcel Maurer se veut en tout cas confiant: «La Confédération encourage la mobilité douce et l'écologie. C'est exactement ce que nous

proposons.» Et sur un plan plus administratif et légal, «l'OFT nous accompagne dans ce projet depuis plusieurs années, en nous rendant attentifs à certains aspects».

Des échéances avec les collaborateurs de la Confédération ont ainsi permis de prévoir des cabines avec des compartiments fermés pour les skis. Il n'aurait sinon pas été possible de survoler l'autoroute. «Un obstacle facilement surmontable», pour Georges Joliat. L'ingénieur de la ville qualifie de la même manière la présence sur le parcours de la ligne à haute tension. Pour passer sous les actuels pylônes électriques, le sol devra simplement être creusé à certains endroits. Un défi que ne posera plus le futur tracé Chamoson-Chippis, puisque ses câbles s'étendront bien plus haut.

## La bibliothèque se dote d'une grainothèque

**SIERRE** C'est une première en Valais. L'établissement propose une plateforme d'échanges de graines.

La bibliothèque-médiathèque de Sierre (BMS) étoffe son offre. Elle inaugure jeudi soir une «grainothèque», comprenez par là une plateforme d'échanges de semences de fleurs et de plantes potagères ou aromatiques.

En Valais, l'établissement sierrois est le premier du genre à mettre sur pied un tel service. A son lancement, une centaine de graines y seront proposées gratuitement. Elaborée en collaboration avec les deux acteurs locaux que sont les asso-

ciations Le Satellite et le Jardin d'Itagne, la grainothèque sera ensuite basée sur le don et le troc entre jardiniers amateurs. Aucun échange commercial ne pourra y être réalisé.

### Quelques règles à respecter

«Nous nous intéressons à toutes les cultures et au partage du savoir. La grainothèque va nous permettre de présenter les collections liées à l'agriculture et à la biodiversité, mais aussi de fournir des renseigne-

ments autour de ces domaines», explique Muriel In-Albon Petrig, responsable de la BMS. Et pour que le projet fonctionne au mieux, ses concepteurs lui ont même assigné une charte. On y apprend par exemple que les graines qui viendront garnir la plateforme doivent avoir été récoltées dans un jardin potager où n'ont été utilisés aucun pesticide, engrais et autres produits de traitement chimique. «Seules les graines dont la provenance est connue peuvent être



Sous l'égide de sa responsable Muriel In-Albon Petrig, la Bibliothèque-médiathèque de Sierre inaugure une grainothèque ce jeudi. DR

recueillies», ajoute par ailleurs le règlement. De quoi permettre à tout un chacun de s'affranchir des se-

mences standardisées, et de goûter ainsi à des variétés non commercialisées. L'ouverture de la grainothèque sera précé-

dée, à 19 h 00 à la BMS, d'une conférence interactive avec le biologiste Serge Girardin. FLORENT BAGNOUD